

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Exploitation des marchés d'approvisionnement – autorisation de lancement d'une nouvelle procédure de délégation de service public – désignation des membres de la commission d'ouverture des plis

Séance du 30 septembre 2015

Convocation du 24 septembre 2015

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille quinze, le trente septembre à 19 h 40 les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-quatre septembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mmes Sylvie Bléry-Touchet, Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, Sakina Bohu, M. Othmane Khaoua, Mme Catherine Lequeux, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mme Claude Debon, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

M. Francis Brunelle par Mme Chantal Brault,
M. Bruno Philippe par M. Philippe Laurent,
M. Thierry Legros par Mme Isabelle Drancy,
M. Thibault Hennion par Mme Roselyne Holuigue-Lerouge,
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Monique Pourcelot,
Mme Dominique Daugeras par M. Jean-Jacques Campan

Etaient excusés :

Mme Claire Vigneron,
M. Xavier Tamby

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 30 septembre 2015

OBJET : Exploitation des marchés d'approvisionnement – autorisation de lancement d'une nouvelle procédure de délégation de service public – désignation des membres de la commission d'ouverture des plis

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Sylvie Bléry-Touchet,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1411-3 et suivants,

Vu la loi du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques et ses décrets d'application,

Vu le rapport présentant les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur délégataire,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 8 septembre 2015,

Vu l'avis favorable du comité technique réuni le 21 septembre 2015,

Considérant l'information transmise à la commission des marchés d'approvisionnement lors de sa séance du 10 décembre 2014,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE le principe de l'exploitation des marchés d'approvisionnement dans le cadre d'une délégation de service public à compter du 1^{er} juin 2016.

APPROUVE les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport ci-joint, étant entendu qu'il appartiendra au maire ou son représentant d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

AUTORISE le maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure.

DESIGNE les membres titulaires et suppléants de la commission d'ouverture des plis :

Vu les candidatures de Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Jean-Louis Oheix, Mme Catherine Arnould, MM. Timothé Lefebvre, Hachem Alaoui-Benhachem membres titulaires ; Mmes Liza Magri, Roselyne Holuigue-Lerouge, Claire Vigneron, MM. Othmane Khaoua, Jean-Jacques Campan, membres suppléants.

DESIGNE Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Jean-Louis Oheix, Mme Catherine Arnould, MM. Timothé Lefebvre, Hachem Alaoui-Benhachem membres titulaires de la commission d'ouverture des plis et Mmes Liza Magri, Roselyne Holuigue-Lerouge, Claire Vigneron, MM. Othmane Khaoua, Jean-Jacques Campan, membres suppléants de la commission d'ouverture des plis.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire